

CHARTE D'ENGAGEMENT DES PRESTATAIRES ET DES ACTEURS ÉCO-RESPONSABLES

L'annuaire référence des **prestashopes/acteurs intégrant une démarche de développement durable dans leurs activités** afin de pouvoir relayer les initiatives améliorant l'impact social, environnemental et économique des événements.

Le prestataire/acteur s'engage dans une **démarche d'exemplarité**. L'idée étant que chacun applique ces principes à sa démarche individuelle. En effet, les changements doivent commencer par ceux qui souhaitent les mettre en place.

Les points présentés ici, sont les axes fondamentaux pour que les démarches des prestataires/acteurs soient les plus cohérentes possibles.

UNE RÉELLE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Le prestataire/acteur doit garantir - par tout moyen tangible (label, certification, marque, bilan carbone, éléments de comparaison, consommations en kWh, tonnage de déchets, autres indicateurs, etc...) - que **sa démarche a un impact positif sur l'environnement**. Pour cela, il doit garantir une réduction de l'impact environnemental de sa prestation avant, pendant et après la prestation et certifier la filière dans la mesure du possible.

Les produits utilisés doivent autant que possible provenir de fournisseurs ayant, eux aussi, une démarche avancée dans le domaine du développement durable. Le cas échéant, la gestion finale des déchets (ou des produits) doit aussi être assurée par les prestataires/acteurs.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE

Le prestataire/acteur devra au minimum satisfaire à ses obligations sociales et fiscales. **Il tend à s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et sociétale**. Cette démarche nécessite de mettre au cœur de l'activité, les femmes, les hommes et leur environnement.

Le profit n'est pas un but en soi mais un moyen de mener à bien un projet collectif. Les prestataires/acteurs doivent s'ancrer dans une dynamique locale et s'appuyer sur des principes de gestion démocratique, d'utilité collective ou sociale du projet et de mixité des ressources.

UNE DÉMARCHE DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

Les notions de sensibilisation et d'information sont aussi très importantes. En effet, la présence massive de public lors d'événements permet de toucher un grand nombre de personnes et de les sensibiliser à la démarche éco-responsable.

Plus largement, le prestataire et l'équipe organisatrice devront veiller à **sensibiliser et informer l'ensemble des acteurs de l'événement** : artistes, bénévoles, partenaires, participants, exposants, etc.